



Bourses universitaires CMA pour jeunes en région

Chaque année, la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec offre cinq bourses de 2000 \$ chacune à des candidats au titre de comptable en management accrédité (CMA) qui pratiqueront la profession en région et qui, à titre de citoyens engagés, s'impliqueront dans leur milieu.

Objectifs

En partenariat avec *Place aux jeunes en région*, la Fondation a pour objectifs de favoriser la rétention des jeunes ou leur établissement dans les régions aux prises avec l'exode des jeunes et de promouvoir leur engagement social.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à une bourse, le candidat doit :

- » être citoyen canadien ou immigrant reçu et être âgé de 35 ans ou moins;
- » avoir réussi un programme de 1^{er} cycle universitaire en gestion ou en sciences comptables et être en voie d'obtenir le titre de CMA;
- » s'engager à résider et à exercer sa profession dans une région visée par le programme Place aux jeunes en région;
- » être un citoyen engagé (milieu scolaire, social, politique, etc.).

Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué d'un document d'au maximum trois pages dans lequel le candidat décrit les motifs qui l'incitent à s'établir ou à demeurer en région pour y faire carrière. De plus, il doit décrire ses engagements actuels (scolaires, sociaux, politiques, etc.), et indiquer de quelle façon il compte s'impliquer dans sa communauté au cours des prochaines années. La qualité de la présentation sera également prise en considération par le comité de sélection.

Pour connaître les modalités de présentation de votre candidature, visitez le site de Place aux jeunes en région – www.placeauxjeunes.qc.ca/cma – ou communiquez au **1 888 966-6725** ou **418 523-1117**.